

Parcours Avenir
Actes du
Séminaire académique

des 23 & 24
Novembre 2015

Édito

Dans un contexte socio-économique de plus en plus complexe et mouvant, l'équité et la réussite de tous constituent des enjeux fondamentaux au cœur de la refondation de l'École. L'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux élèves de comprendre le monde économique et professionnel, d'anticiper et de participer aux évolutions constantes du monde du travail interroge l'accompagnement proposé par la communauté scolaire. La mise en œuvre du parcours Avenir de la 6^{ème} à la terminale répond à un enjeu qui va au-delà de la salle de classe, il s'agit de développer chez tous les élèves une compétence à s'orienter qui se prolonge tout au long de la vie.

Cette ambition s'inscrit dans un contexte global et s'appuie sur les recommandations européennes de la stratégie de Lisbonne et du volet éducation de la stratégie « Europe 2020 ». Le parcours Avenir répond à ces objectifs en permettant :

- d'acquérir des connaissances et compétences permettant à l'élève de mieux comprendre le monde économique et professionnel pour favoriser des choix réfléchis, préparer son insertion et gérer les différentes transitions professionnelles (Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale - Résolution européenne du 21 novembre 2008 pour mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation) ;
- de développer l'ambition sociale, scolaire et professionnelle, d'ouvrir le champ des possibles, de la dégager des stéréotypes sociaux et de genre, de tendre vers une représentation équilibrée des filles et des garçons au sein des différentes filières ;
- d'améliorer la réussite scolaire avec une élévation des niveaux de qualification et une baisse du décrochage scolaire, en favorisant une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie, en favorisant le lien entre les démarches de découverte du monde économique et professionnel et les apprentissages pour donner du sens et valoriser le contenu de ces derniers ;
- de mettre l'accent sur la confiance en soi, la capacité à organiser et mettre en œuvre une démarche d'information et de prise de décision, une aptitude à donner du sens à ses choix et aux événements jalonnant le parcours scolaire et professionnel.

Succédant au PDMF, le parcours Avenir réaffirme deux principes clefs que sont l'ancrage disciplinaire et l'individualisation. C'est au sein même des disciplines que les élèves acquièrent des grilles de lecture du monde et une culture commune pour trouver du sens à leurs apprentissages. La dimension collective alterne avec un retour réflexif sur soi qui doit permettre à l'élève de tirer pleinement parti de ces expériences au service de la construction progressive de son parcours individuel. La démarche par essai-erreur s'applique à cette construction qui ne peut être figée dans le temps et requiert engagement et initiative grâce à l'initiation au processus créatif.

La mise en place du parcours Avenir mobilise ainsi les équipes dans leur ensemble et invite à développer le lien avec les partenaires du monde économique avec les parents dans un objectif de coéducation. Comment coordonner le travail de chacun ? Quel est le rôle et la place de chaque acteur dans son expertise propre ? Comment donner du sens et de la cohérence en articulant les actions menées dans les établissements ? Le séminaire parcours Avenir décliné dans chacun des trois départements de l'académie les 23 et 24 novembre 2015 avait pour objet d'en préciser les enjeux et principes et d'apporter des témoignages pour interroger cette mise en œuvre partagée. L'intérêt porté à cette question est manifeste au sein des équipes puisque le séminaire a réuni plus de 660 participants : personnels de direction des collèges et lycées, directeur-trice-s de SEGPA, enseignant-e-s, professeur-e-s documentalistes, CPE, directeur-trices de CIO, COP, corps d'inspection...

La diversité des acteurs impliqués et l'exigence de la mission à accomplir qui dépasse largement le cadre des procédures aux différents paliers d'orientation, atteste de l'ampleur du défi à relever. Il s'agit de considérer nos élèves comme des adultes en devenir pour les préparer à trouver une place qui a du sens et à exercer tout au long de leur parcours les compétences qui leur permettront de s'engager dans la vie sociale et citoyenne.



Béatrice GILLE

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Ouverture du séminaire | 4 |
| Intervention de Mehdi CHERFI, Chef du Service académique d'information et d'orientation (SAIO) | 4 |
| Ancrage disciplinaire et interdisciplinarité..... | 9 |
| Interventions des enseignants du groupe de production de ressources « Discipline & Orientation » : | 9 |
| Pilotage et élaboration d'un programme d'actions | 11 |
| Interventions de Sophie DRIDI (Principale), Eve DJE (Principale adjointe), Rolande BANNAIS (Directrice SEGPA) & de parents d'élèves du collège Jules Vallès à Choisy-Le-Roi - Séminaires 77 et 94..... | 11 |
| Intervention d'Yveline PUAULT, Principale du collège Aimé Césaire à Villejuif - Séminaire 93 | 13 |
| Rôle du conseiller d'orientation-psychologue (COP) et du centre d'information et d'orientation (CIO)..... | 16 |
| Interventions d'Anastasia ALBARELLI (COP) & Élisabeth BOYER (DCIO), CIO Melun/Savigny-Le-Temple - Séminaire 77.. | 16 |
| Lien entre les parcours : l'exemple du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)..... | 18 |
| Intervention d'Yves GUINCHAT, Conseiller à l'action culturelle à la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC) | 18 |
| Intervention de David MILLEROU, Responsable du département de l'action pédagogique du Château de Fontainebleau - Séminaire 77 | 19 |
| Intervention de Dominique LAUDET, Co-responsable du programme « Dix mois d'école et d'opéra », Opéra de Paris - Séminaire 93 | 20 |
| Intervention de Myriam GASPARINI, Responsable du projet "Travail !", Professeure-relais du rectorat de Créteil au Centre Pompidou - Séminaire 94..... | 21 |
| Ressources et outils | 22 |
| Interventions d'Amélie DAGUIN (COP au SAIO de Créteil) et Corinne ZABETI (Directrice du CIO de Choisy-Le-Roi), membres de l'équipe ressource académique..... | 22 |
| Remerciements | 23 |

Ouverture du séminaire

Intervention de Mehdi CHERFI, Chef du Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

Contexte du séminaire

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité de la stratégie et de l'impulsion souhaitée par Mme la rectrice. Il répond à des attentes formulées par les équipes comme en témoignent les résultats de l'enquête en ligne diffusée au mois de juin 2015 à tous les établissements. Enfin, ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la réforme du collège, réforme qui se veut globale, cohérente et structurée ; en articulation avec les formations des personnes ressources des établissements.

Objectifs du séminaire

Ce séminaire académique poursuit 3 objectifs :

- Comprendre la logique qui sous-tend la mise en place du parcours Avenir (entre continuités et inflexions selon l'évolution des conceptions de l'orientation sous-jacentes au PIIODMEP, au PDMF ou à l'éducation à l'orientation) ;
- Identifier les conditions de réussite de cette mise en place (Comment organise-t-on l'action en fonction du rôle des différents acteurs ?) ;
- Présenter des démarches, des actions et des ressources qui visent non pas à dire « ce qu'il faut faire » (approche modélisante) mais à montrer ce qui peut être fait et dans quelles conditions (approche illustrative et incitative).

Pourquoi la mise en œuvre du parcours Avenir ?

Cette question interroge le contexte global, sociétal, mais aussi européen et la manière dont les pays traduisent la question des parcours dans le contexte particulier de leur système éducatif. La notion de « parcours » renvoie aux parcours de formation, d'orientation et d'insertion et plus globalement aux parcours de vie.

Un contexte socio-économique marqué par l'incertitude...

Le contexte est marqué par un mouvement de globalisation croissante de l'économie avec des changements rapides et imprévisibles du marché du travail, une évolution permanente des technologies et des outils de production et le développement d'une société de la connaissance et de l'information.

...qui se traduit par des objectifs ambitieux pour les politiques éducatives dans leur ensemble

Ces politiques s'appuient sur les recommandations formulées dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et du volet éducation de la stratégie « Europe 2020 ».

Dans ce cadre, un effort d'élévation du niveau de qualification de la population afin de relever le défi de l'économie de la connaissance en tendant vers les objectifs de 80% d'une génération au niveau bac et de 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur. Cela passe notamment par un accès plus large et de meilleures conditions de réussite dans l'enseignement supérieur pour les différentes catégories de bacheliers.

L'accès à la qualification pour tous par la lutte contre les sorties prématurées du système éducatif constitue un enjeu majeur pour le maintien de la cohésion sociale. Il s'agit de garantir au plus grand nombre une qualification minimale de niveau V (cf. engagement présidentiel de réduire de moitié les sorties sans qualification).

Permettre l'acquisition de la capacité à s'orienter

Dans ce contexte de changements rapides et imprévisibles du marché du travail, d'évolution permanente des technologies et des outils de production, chaque individu sera amené à **faire des choix d'orientation de manière réitérée tout au long de sa vie** pour s'adapter aux évolutions de son domaine d'activité, faire face à des nécessités de reconversion ou encore évoluer professionnellement.

Il est donc indispensable de **préparer les élèves à gérer ces moments de transition** par une véritable « éducation à l'orientation » leur permettant d'acquérir cette fameuse « **capacité à s'orienter** ».

Les connaissances et compétences traditionnellement évoquées que sont la connaissance de soi, de l'environnement socio-économique et du système de formation doivent permettre d'appréhender toute la richesse et la diversité du monde économique et professionnel (cf. objectif 1 du parcours Avenir « permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel »). Savoir s'organiser et mettre en œuvre une démarche d'information et de prise de décision pour élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle font partie intégrante des compétences visées par l'objectif 3 : « permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle ».

La capacité à s'orienter suppose également d'avoir confiance en soi (question de l'image de soi et de la projection dans l'avenir), en sa capacité d'agir positivement sur son destin et de résoudre les problèmes qui se présentent (notion de sentiment d'efficacité personnelle). L'individu doit être en mesure de gérer l'incertitude inhérente à la situation de projet (démarche d'essai et erreur, stratégies alternatives...), de susciter et de saisir positivement les opportunités (mythe du métier idéal, dédramatisation) et de s'engager dans des démarches actives et autonomes de recherche d'information et de prise de décision.

L'objectif 2 du parcours : « développer le sens de l'engagement et de l'initiative » vise une démarche centrée sur les capacités d'adaptation et de saisie des opportunités dans un contexte incertain et **en dédramatisant les choix et non choix** ; en offrant davantage de passerelles entre les voies de formation, en permettant un plus large accès à la formation tout au long de la vie, en luttant contre le mythe du métier idéal, en s'affranchissant de l'injonction au projet pour promouvoir l'« être en projet ».

Enfin, être en mesure de donner du sens à ses choix (ou non choix) et aux événements (positifs ou négatifs) qui jalonnent son parcours (aspect réflexif) nécessite des temps d'élaboration et d'appropriation personnelle. C'est dans une dimension individuelle (retour sur soi et sur sa problématique personnelle) mais aussi dans le cadre d'échanges collectifs que l'individu met en commun, confronte son point de vue à l'autre et acquiert les connaissances et compétences utiles à la construction progressive de son propre parcours.

Le contexte spécifique du système éducatif

Nous avons à faire à un processus qui s'ancre au cœur de problématiques individuelles et sociales. Lorsque l'on s'adresse à des adolescents, il convient de considérer des problématiques personnelles et familiales particulières. Le rapport au monde des adultes revêt un caractère complexe et la question de l'image de soi est à prendre en compte. Dans ce cadre, l'éclairage des conseillers d'orientation-psychologues autour des problématiques adolescentes est important. De même, la question de la temporalité pour l'adolescent est à considérer. L'expérience de la vie, les discours tenus par les adultes sur la durée ne sont pas intelligibles par les adolescents qui bien souvent se projettent sur 3 ans maximum.

Autre particularité du système éducatif, il traduit en son sein des éléments sociétaux. La compétition sociale et l'objectif des familles d'atteindre une position sociale leur donnant une valeur se traduit dans la hiérarchisation

des filières. La série S, par exemple, est prisée car les familles estiment qu'elle va leur ouvrir davantage de portes et permettre l'accès aux études supérieures et aux positions sociales enviées. C'est un écueil majeur dans le système où la voie professionnelle souffre d'une image dévalorisée car perçue comme une filière qui destine à des métiers plutôt manuels.

Le fonctionnement institutionnel impose des contraintes fortes et l'architecture du système éducatif interroge l'injonction au projet. Les procédures d'orientation et d'affectation imposent un certain nombre de contraintes liées au calendrier, au poids des notes, à la carte des formations. Les adolescents ne sont pas toujours en mesure d'opérer les choix qu'implique le palier d'orientation de fin de 3^{ème}. Le principe de réalité s'impose pourtant et contraint les élèves les plus fragiles.

La démarche éducative en orientation vise dans ce cadre à construire une image positive et différenciée de soi, et ce, quel que soit le vécu scolaire de l'élève. C'est une condition sine qua non au développement d'un sentiment d'efficacité personnelle amenant à se sentir « capable » de s'engager dans les apprentissages, à s'inscrire dans une dynamique de projet (avoir envie de réaliser et de faire des choses) et à se mobiliser sur la question de son propre devenir. Le sentiment de pouvoir influencer sa destinée scolaire, professionnelle et sociale trouve son origine dans les pratiques d'évaluation positives qui permettent aux élèves d'analyser leurs erreurs, d'identifier les axes d'amélioration possibles, de prendre conscience de la diversité de leurs potentialités et d'appréhender ces évaluations comme un retour bienveillant et constructif sur leur investissement scolaire.

L'approche éducative de l'orientation n'a pas pour objectif que chaque élève ait un projet mais plutôt que chacun acquiert les **connaissances, les compétences et une culture** qui permettent d'avoir des repères, des grilles de lecture du monde économique et professionnel et du système de formation. Dans un contexte incertain aux contraintes fortes, il s'agit d'enrichir les représentations des élèves, de lutter contre les stéréotypes (sexués, sociaux), d'apprendre à s'informer, à acquérir une démarche centrée sur la prise d'initiative et la saisie des opportunités.

C'est une **démarche partagée** faisant intervenir l'ensemble de la communauté scolaire : enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, conseillers principaux d'éducation, partenaires économiques et institutionnels, parents, etc.

Les **enseignants** en tant qu'experts de la pédagogie, de la didactique et de l'évaluation interrogent ainsi les conditions de la réussite. Les pratiques pédagogiques doivent mettre les élèves en mouvement et favoriser l'acquisition de compétences transversales au sein des disciplines. C'est en explicitant l'apport de chaque discipline que les élèves appréhendent le sens et l'utilité de ce qu'ils apprennent. Enfin, dans le cadre de son activité de suivi individuel et de dialogue avec la famille, il participe à l'appréhension des exigences des différentes formations, à leur mise en adéquation avec les aspirations exprimées et à l'ouverture de perspectives de réussite. Au-delà de cette activité menée dans le cadre de sa discipline, l'enseignant peut s'engager dans des activités spécifiques avec les élèves pour favoriser leur autonomie dans la recherche d'information, susciter chez eux une démarche active de découverte des formations et des métiers et les accompagner, dans le cadre d'entretiens personnalisés réguliers, dans l'appropriation de ces informations et de réflexion sur leur parcours.

Le **professeur documentaliste** et le savoir s'informer. Pour que les élèves se mettent dans une démarche de recherche d'informations, encore faut-il qu'ils aient conscience de leurs besoins en information à un moment donné.

On peut identifier différentes étapes et compétences liées au savoir s'informer.

1. Prendre conscience de ses représentations et de leur incomplétude voire de leur inexactitude est une disposition propice à l'éveil de la curiosité et à la mise en projet.
2. Identifier les outils et les sources pour s'informer : les sites internet, les collections...
3. Savoir utiliser ces outils pour effectuer une recherche d'information (naviguer sur internet, utiliser un moteur de recherche, utiliser un sommaire, un index de mots clés...)
4. Savoir analyser l'information recueillie : sélectionner l'information importante dans un ensemble, identifier la source, identifier le type d'information (témoignage, fiche, point de vue...)
5. Exercer un esprit critique sur cette information : degré de fiabilité, objectivité, croisement des points de vue.
6. Savoir stocker, organiser, hiérarchiser cette information pour pouvoir la réutiliser ultérieurement.
7. S'approprier cette information : en faire une donnée opérationnelle dans le cadre de sa réflexion, de sa problématique personnelle, pour mettre en œuvre un projet.

Le rôle du **conseiller d'orientation-psychologue**, en termes de formation, d'ingénierie pédagogique et de conseil technique est essentiel. Il s'agit alors de contribuer à l'élaboration d'un programme d'actions qui tienne compte à la fois des exigences et des contraintes du système mais également des déterminants sociaux et psychologiques de l'orientation. Il s'agit d'accompagner et d'outiller les enseignants, tant sur le plan conceptuel que pratique, pour qu'ils soient en mesure de mener ces activités. Dans la dimension individuelle de leurs interventions, de par leurs connaissances en psychologie de l'adolescence et leur maîtrise des techniques d'entretien, les conseillers d'orientation-psychologues veilleront à aider les élèves à attribuer du sens à leur vécu scolaire, social et familial, à analyser leur rapport à l'école et aux savoirs qui y sont dispensés, ainsi qu'aux adultes qui les encadrent. L'enjeu est de les aider à s'approprier leur parcours ainsi que les propositions qui leurs sont faites en leur offrant un espace d'expression susceptible de favoriser l'émergence du sens vers un processus de décision.

Les **partenaires** viennent parler des métiers de manière concrète et contextualisée, illustrer les parcours et permettre chez certains élèves un processus d'identification. Les parents peuvent également susciter des vocations par leur témoignage. L'essentiel est d'indiquer au professionnel ce que l'on attend de son intervention et des éléments utiles pour parler de leur métier. La présentation du cheminement d'un parcours de vie a également un intérêt certain : quels ont été les éléments qui ont déterminé les choix tout au long du parcours ? (hasards, rencontres, passions, centres d'intérêts, opportunités saisies voire créées, identification, etc.)

Les **personnels de direction** ont un rôle primordial d'impulsion en fixant les objectifs et en rappelant les enjeux pour que chaque acteur comprenne la logique des actions. Le chef d'établissement mobilise les équipes et propose des espaces de concertation au sein du conseil pédagogique notamment. Il assure le pilotage opérationnel au quotidien pour assurer le suivi de la mise en œuvre. La formalisation du programme d'actions est également primordiale pour structurer et inscrire sa logique du programme d'actions dans le temps (en particulier dans une académie où le turn-over est important).

Il s'agit de fournir un cadre structurant pour une action cohérente où les rôles de chacun sont identifiés et complémentaires, chacun dans sa professionnalité. Le programme d'actions doit mettre en évidence une progressivité (dès la 6^{ème} voire avant et jusqu'à la terminale voire au-delà) qui donne du sens à l'action.

L'objectif est donc de construire une véritable éducation au devenir pour tous, de l'école élémentaire à l'université, et tout au long de la vie.

Pour conclure, la citation de Jean Dréville, professeur de psychologie cognitive à l'Université de Caen :
« *Qu'importent les raisons pour lesquelles je veux devenir avocat, médecin, professeur... J'attends de l'orientation de ma vie qu'elle soit une orientation d'espoir* », l'orientation scolaire et professionnelle, PUF, (1966) in Psychologie des groupes humains, pratiques éducatives et développement cognitif (page 15).

À travers les témoignages des intervenants qui vont être proposés dans la suite de ce séminaire, l'idée est de proposer des illustrations, des exemples d'actions et de démarches qui montrent que l'on peut s'engager dans des mises en œuvre simples mais qui ont un impact et du sens. Les différents intervenants vont montrer également le rôle qu'ils peuvent jouer en fonction de leur professionnalité. Il s'agit également d'illustrer le propos en s'interrogeant sur ce que recouvre la démarche éducative en orientation dans une mission partagée, quels sont les leviers et les obstacles à sa mise en œuvre.

Ancrage disciplinaire et interdisciplinarité

Interventions des enseignants du groupe de production de ressources « Discipline & Orientation » :

- Aurélie TRINKWELL (Histoire-géographie) – Séminaire 94
- Fabien AUDY (SVT) – Séminaire 93
- Jérôme BURCHI (Technologie) – Séminaire 77
- Brigitte FINK (Espagnol) – Séminaire 77
- Damien TROLLÉ (Mathématiques) – Séminaire 77

Le parcours Avenir réaffirme l'ancrage disciplinaire pour développer la compétence à s'orienter. Cela n'est pas nouveau : c'est l'application du socle dans le cadre des programmes disciplinaires. Un travail d'explicitation de ce qui est fait est nécessaire : en quoi le programme alimente la question des parcours ? Les élèves doivent être amenés à prendre conscience que les métiers viennent en réponse aux besoins sociétaux. Un certain nombre d'éléments de culture permettent à l'élève de se repérer, d'acquérir des grilles de lecture du monde.

Pour accompagner les équipes pédagogiques dans cette démarche, un groupe de travail composé de 6 enseignants de collège et de disciplines différentes a eu pour objectif de créer des ressources pour développer des compétences utiles pour s'orienter. Animé par l'équipe ressource académique (Amélie DAGUIN, COP au SAIO de Créteil et Corinne ZABETI, DCIO de Choisy-Le-Roi), le groupe s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2014-2015. Quatre séquences pédagogiques ont été élaborées : à partir d'une thématique commune, les enseignants ont travaillé en binômes pour imaginer, à partir de leur programme respectif, les compétences du socle commun concourant à nourrir le parcours Avenir.

Les productions du groupe sont en ligne sur Educ'avenir orientation.ac-creteil.fr/educalavenir/, rubrique « Groupe de travail » (y compris celles en cours d'élaboration : en 2015-2016, deux groupes de travail ont poursuivi le travail engagé et les productions seront disponibles à partir du mois de juin 2016).

- **Maths & Espagnol en 4^{ème}/3^{ème} : « La place des hommes et des femmes dans le monde du travail »**

La question de départ pour un enseignant pourrait être : « comment accompagner les élèves dans la construction de leur parcours ? ». Il s'agit de s'interroger sur la manière dont on travaille dans sa discipline. Par exemple, en mathématiques, on ne peut plus enseigner avec des méthodes classiques, sinon on n'intéresse pas les élèves. Il s'agit de tester des nouvelles façons de faire pour capter l'attention tout en progressant dans son programme.

La séquence élaborée comporte sept séances alternées entre les maths et l'espagnol. Les séances peuvent être menées en animation individuelle ou en co-animation. À chaque séance, la thématique des stéréotypes masculins/féminins dans le monde du travail est le fil rouge. Les objectifs spécifiques à chacune des disciplines visent l'acquisition de compétences linguistiques en espagnol et le développement d'un regard scientifique en mathématiques à partir de l'analyse de données statistiques.

Cette séquence a été expérimentée en classe. L'enseignant de mathématiques qui n'avait pas élaboré la séquence s'est approprié facilement le projet. Le projet a pris de l'ampleur puisque des enseignants d'autres disciplines vont s'y associer cette année. Chaque enseignant, spécialiste dans sa discipline, maîtrise son programme et trouve facilement comment traiter la thématique avec son propre regard, le travail en interdisciplinarité vient naturellement.

- **Français/Technologie en 5^{ème} : « Robinson au paradis ? »**

La progression de cette séquence pédagogique débute par le repérage des contraintes et des besoins liés à l'environnement à partir de l'étude de Robinson Crusoé. Le lien avec le programme de technologie permet d'aborder avec les élèves les aspects du progrès techniques dans le secteur de la construction.

- **Histoire/SVT en 3^{ème} : « La chirurgie à travers l'histoire, les sciences et les arts »**

Présentation : <http://prezi.com/1rgp5iwauxv9>

La séquence comporte plusieurs séances pour une durée totale de cinq heures. Les cinq domaines du socle et les trois objectifs du parcours Avenir sont visés. C'est un projet transversal en histoire, sciences et arts qui peut associer trois professeur-e-s (histoire, SVT, documentaliste) et propose des travaux de groupe. Les liens entre la guerre de 14-18 et les progrès techniques permettent d'appréhender l'évolution du métier de chirurgien.

La première séance consiste pour les élèves à rechercher des informations sur le métier de chirurgien du moyen Âge à 1914 et de la fin de la guerre à aujourd'hui. La production est laissée au choix des élèves et peut prendre la forme d'une restitution sur support numérique (capsules vidéo par exemple).

La deuxième séance intitulée « les gueules cassées » met en évidence l'évolution de la chirurgie réparatrice et les raisons de son apparition. Le film « La chambre des officiers » de François Dupeyron est proposé comme support.

La troisième séance d'une heure est proposée en co-animation (professeur-e-s d'histoire-géo et documentaliste) et mise en lien avec la préparation de l'oral d'histoire des arts. La présentation d'œuvres d'art qui abordent la problématique comme les tableaux d'Otto Dix ou de Fernand Léger permet d'apporter un autre regard sur la problématique, celui de l'artiste.

- **Géographie/SVT en 5^{ème} : « Le commerce équitable, une répartition internationale du travail »**

Présentation : <http://prezi.com/f3qo6iuugqy4>

L'alimentation et le commerce équitable sont les thématiques transversales de ce projet qui s'appuie sur les programmes de SVT et de géographie. Ce projet mobilise les compétences générales et spécifiques des domaines 1, 3, 4 et 5 du socle commun.

La première séance questionne les élèves sur leur quotidien, en l'occurrence en identifiant les produits qu'ils consomment au petit déjeuner (produits bruts et transformés). En identifiant les lieux de production des produits consommés au petit déjeuner, les élèves sont amenés à s'interroger sur les circuits de production et de transport et à repérer les métiers impliqués.

La deuxième séance, intitulée « un long chemin jusqu'à ton bol », est dédiée au parcours des aliments. Ils sont replacés sur une carte en identifiant les pays producteurs et consommateurs et les acteurs du commerce international. Les métiers impliqués sont abordés ainsi que les inégalités nord/sud. Un tutoriel présentant les différentes étapes du cacao jusqu'à la tablette de chocolat sert de support à cette séance.

La troisième séance aborde les alternatives au commerce traditionnel et l'étude du commerce équitable. Des prolongements de cette séquence sont proposés : en particulier, en prenant contact avec la restauration pour travailler avec les élèves sur l'élaboration d'un menu à partir des produits issus du commerce équitable. L'étude des porte-conteneurs avec le ou la professeur-e de techno et les métiers du transport est également envisageable.

Interventions de Sophie DRIDI (Principale), Eve DJE (Principale adjointe), Rolande BANNAIS (Directrice SEGPA) & de parents d'élèves du collège Jules Vallès à Choisy-Le-Roi - Séminaires 77 et 94

Le collège avait mis en place le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Avec le parcours Avenir, l'objectif a été de prendre en compte les actions existantes avec l'aide du conseiller d'orientation-psychologue (COP) et du centre d'information et d'orientation (CIO) pour faire évoluer notre programme d'actions. Nous nous sommes interrogés sur l'articulation et la mise en cohérence de l'existant pour inclure les évolutions liées au parcours Avenir (actions au niveau 6^{ème}, lien avec les actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), réaffirmation de l'ancrage disciplinaire et du travail en interdisciplinarité).

Parmi l'existant nous avons un évènement phare au collège depuis 9 ans : le carrefour des métiers. Cet évènement mobilise tous les élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} (y compris les élèves de SEGPA) et la question qui s'est posée est la suivante : comment faire partager et fédérer l'ensemble de la communauté ? Les parents ont été associés et sont très présents : ils participent notamment au carrefour métier et s'engagent sur la séquence d'observation en classe de 3^{ème}. Le carrefour des métiers est exploité en amont et en aval de la tenue de l'évènement avec le concours des enseignants. Les élèves, quel que soit leur niveau, construisent un guide d'interview de professionnel. Ils confrontent leurs représentations spontanées du métier avant et après la rencontre du professionnel. L'objectif est de donner un fil rouge à toutes les actions, de se saisir de toutes les opportunités. Les travaux qui ont lieu dans le collège ont été l'occasion de faire découvrir les métiers du bâtiment. En lien avec le programme de technologie, les élèves ont pu découvrir concrètement les différentes étapes de la construction et le rôle des différents professionnels sur le chantier. Ces professionnels ont accepté d'intervenir en classe pour présenter leur activité.

L'équipe de direction a impulsé l'ancrage disciplinaire en proposant la réalisation de 2 fiches métiers par discipline en classe de 5^{ème}. Les enseignants s'en sont saisi : en géographie, par exemple, les élèves ont travaillé sur le métier de géologue ; en anglais, sur le métier d'avocat. Une démarche méthodologique conduit les élèves dans l'élaboration de ces productions qui sont harmonisées pour être présentées ensuite au carrefour métier.

En 4^{ème}, l'accent était mis sur la méthodologie de recherche d'informations : où et comment s'informer ? Le CIO et le CDI sont les lieux exploités prioritairement avec une visite également organisée à la cité des métiers. Les actions de découverte des lieux de formation et d'information sont proposées aux élèves et les enseignants sont également formés chaque année pour pouvoir accompagner leurs élèves : visites de plateaux techniques en lycées professionnels ou en CFA, échanges avec les équipes des lycées du secteur... Un travail sur le district pour favoriser la liaison collège-lycée est engagé. Ces actions permettent aux enseignants d'être en mesure d'informer et d'accompagner les élèves et leur famille.

Les actions menées dans le cadre du CESC constituent une occasion d'articuler et de mettre en cohérence l'existant avec les évolutions qu'apporte le parcours Avenir. La thématique du développement durable, l'éducation à la santé, à l'alimentation et à la citoyenneté sont des points d'entrée pour aborder la découverte des métiers mais aussi pour nourrir à terme les objectifs des différents parcours (Avenir, Citoyen et Santé).

Pour répondre aux objectifs du parcours Avenir, les actions sont repensées en fonction des niveaux, en particulier pour commencer le travail en amont en incluant le niveau 6^{ème}. À titre d'exemple, en 6^{ème} l'accent est mis sur la prise de conscience de ses représentations et stéréotypes, la connaissance de soi, le développement de l'autonomie et le travail en lien avec le CESC débute à ce niveau avec l'élaboration des premières fiches métiers.

En 5^{ème}, l'accent est mis sur les lieux d'information (CIO de Choisy-Le-Roi et Cité des métiers) et sur l'évolution des métiers. Les enseignants regroupés en groupes de travail de niveau ont eu pour objectif d'imaginer des séquences en lien avec leurs disciplines. Ils ont par exemple proposé d'étudier l'évolution de différents statuts occupés par l'homme à travers l'histoire (l'esclave dans le monde antique et le serf au Moyen-Âge...), ou l'évolution de la démocratie et les classes sociales, l'homme face aux dieux, etc.

En 4^{ème}, les actions existantes sont prolongées et recentrées sur la méthodologie de recherche d'informations au CIO et au CDI (comment se documenter, identifier les sources d'informations, apprendre à confronter ces sources...), sur la notion de parcours et l'identification des différentes voies de formation.

En 3^{ème}, les objectifs sont liés aux échéances : mise en cohérence de ses connaissances et de ses expériences, stratégies de choix pour son propre parcours et prise de décision. Toutes les actions débouchent sur la constitution du « Dossier personnel d'orientation » (DPO) de l'élève qu'il présente lors d'une soutenance orale auprès d'un jury varié (parents, professionnels et tous personnels du collège). Ce dossier est alimenté par ses recherches sur les formations, les métiers et son expérience lors de la séquence d'observation en entreprise. Ce travail approfondi mené par les élèves tout au long du collège est visible lors de leur entrée au lycée, les proviseurs constatent ainsi une meilleure fluidité des parcours de nos élèves.

Les élèves sont également évalués à chaque niveau sur l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans le cadre des disciplines et des actions menées telles que l'élaboration du DPO.

S'agissant du travail avec les parents, il est mené à plusieurs niveaux : le dispositif « Une semaine, un métier » par exemple consiste à informer sur son métier à partir d'un support affiché au collège (présentation du métier, avantage/contraintes du métier, question du salaire, activités, diplômes...), dans le cadre du carrefour métier et de la radio du collège. En tant que parent nous sommes également associés au dispositif « Prêt à repartir » qui s'adresse à des élèves exclus temporairement. Nous rencontrons ces élèves avant et après leur prise en charge (avec le CIO, les éducateurs, des partenaires extérieurs comme la RATP ou des professionnels selon la problématique). Le fait d'être associé à la réflexion et à différents dispositifs permet un dialogue avec les parents facilité. Les échanges sont nombreux entre l'équipe du collège et les parents.

Lorsqu'il y a un risque de décrochage, le repérage et la proposition d'actions adaptées ont pour objectif de redonner du sens aux apprentissages. Il s'agit d'inscrire l'élève dans une dynamique de projet par des objectifs à plus ou moins court terme selon l'avancée. Le dispositif « Réussir pour rebondir » est proposé à certains élèves. Ils bénéficient de modules spécifiques liés à la connaissance de soi et à l'identification de leurs compétences pour se donner des objectifs concrets.

La réforme du collège fait moins peur car l'équipe pédagogique est déjà impliquée dans l'interdisciplinarité et notamment dans le cadre de la mise en œuvre du parcours Avenir. Il s'agit de prolonger le travail engagé en repensant les actions existantes et le travail conjoint de l'ensemble des acteurs : parents, enseignants, CPE, COP, CIO et partenaires extérieurs.

► EN SAVOIR PLUS

- Programmation parcours Avenir de la 6^{ème} à la 3^{ème} du collège J. Vallès en ligne sur le site orientation.ac-creteil.fr/educalavenir/, rubrique « Programmes d'actions ».
- Témoignages d'élèves, d'un enseignant et de la principale du collège J. Vallès sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>

L'intervention a pour objectif le partage de questionnements à partir de mon expérience dans un collège plutôt classique afin de construire ensemble une meilleure approche du parcours Avenir.

Le collège en question se situe dans un quartier qui a beaucoup évolué, la population du collège est passée de 300 à 450 élèves et accueille maintenant une population mixte. L'équipe pédagogique se caractérise par des pratiques que l'on pourrait qualifier de « traditionnelles ». L'intérêt n'est pas partagé sur la nécessité que ce soit les enseignants qui abordent ces questions touchant à l'orientation, bien que quelques enseignants, dont le professeur documentaliste et de technologie, aient mis en œuvre des actions autour de ces thèmes.

L'établissement a fait beaucoup de choses autour de l'orientation, parfois bien identifiées mais pas toujours. L'objectif du pilotage a été d'augmenter les actions, de les adapter au public pour améliorer les choix d'orientation ainsi que les parcours de réussite après le collège et de les formaliser en les faisant partager par le plus grand nombre dans un projet d'établissement. Pourquoi donner une cohérence et formaliser les actions ? pour donner du sens aux apprentissages, passer d'un catalogue d'actions à une mission partagée, éviter les redites et les contradictions possibles.

Les élèves passent de l'enfance à l'adolescence ; c'est une période compliquée de construction de soi et le parcours Avenir paraît parfois lointain des préoccupations quotidiennes. Comment donner envie de réfléchir à un avenir un élève vivant dans un milieu déstructuré ? Comment faire que les choix ne se fassent pas que sur des notes ? Comment motiver pour une filière un élève qui ne pensait pas aller vers une voie professionnelle ?

La particularité de ce collège est que les enseignants travaillaient beaucoup sur des projets culturels. Nous sommes donc partis de cette composante en y ajoutant une dimension d'ouverture sur le professionnel et sur le monde, afin que l'orientation devienne une idée partagée par tous et pas seulement par quelques acteurs (comme le COP, le professeur principal ou le chef d'établissement au moment de la saisie des vœux dans Affelnet), que cela devienne quelque chose de transversal. Sortir de la seule orientation « procédure » et aller vers des compétences au service de la construction du projet.

Aucune réunion sur la thématique du PDMF n'a été organisée, car les collègues ne voyaient pas ce que cela pouvait apporter en plus à leurs actions ou leur enseignement. Ce thème a donc été abordé dans toutes les réunions de façon sous-jacente: conseil d'enseignement, liaison collège-lycée, réunion de vie scolaire, conseil pédagogique... C'est une dimension qui a traversé les différentes composantes du projet d'établissement et de la vie de l'établissement et non un volet « orientation » rajouté, mis à part.

On a commencé à développer d'autres actions qui ouvraient sur l'extérieur. Les actions ont été mises en cohérence en supprimant par exemple celles qui faisaient doublons (lettre de motivation abordée à plusieurs moments et avec des conseils contradictoires par exemple). Les enseignants ont eu de plus en plus d'idées et au bout de 4 ans nous avons fait une réunion sur le parcours de découvertes du monde professionnel aussi bien dans ses aspects éducatifs qu'informatifs qui avait du sens pour tous.

- **La dimension découverte des métiers dans les projets culturels**

Les professeurs principaux travaillent en particulier sur la connaissance de soi, les représentations et sur les aspects éducatifs. Dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème} qui porte sur le théâtre, les enseignants ont travaillé sur l'élaboration d'une maquette représentant les métiers autour du théâtre (mise en scène, travail de régie, de billetterie, organisation administrative et financière, etc.). Même chose autour des métiers de l'archéologie. Un projet inter-établissements avait aussi pour objet la présentation des métiers de la médiation culturelle. Un projet de web documentaire avec un aspect intergénérationnel avait pour objectif d'accéder à l'historique des métiers en interviewant des retraités. Il s'agissait de voir comment les métiers se sont transformés.

- **L'aspect informatif**

A l'occasion d'événements comme des forums, conférences, mini-stages en lycée professionnel, interventions de professionnels présentant leur métier (avec le Club des partenaires ou les conférences de « C'est génial » qui constituent des ressources pour faire intervenir des partenaires), entretiens avec les professeurs principaux... La découverte des métiers par la découverte culturelle dans le cadre de projets interdisciplinaires. L'usine de géothermie qui se construit dans la ville est l'occasion d'une visite qui prend appui sur les programmes et permet de rencontrer des professionnels. Le festival de l'eau avec la découverte d'une usine d'épuration de l'eau.

Le local est un appui : le lien avec les écoles du supérieur situées dans la ville a permis l'intervention d'étudiants qui viennent se présenter dans les classes et participent à l'aide aux devoirs. C'est une ouverture pour les élèves car ce sont des jeunes du quartier qui leur ressemblent. Ils découvrent un parcours de formation et l'aspect technique d'un métier mais aussi un apport humain qui vient dire que c'est possible de réussir, même quand on, habite dans les quartiers.

Il y a donc toujours deux facettes : l'acquisition des connaissances et la rencontre d'une personne qui vient illustrer le propos.

- **L'aspect éducatif**

Le travail sur les représentations et les stéréotypes filles/garçons avec le projet « Déployons nos elles » (lancé en 2011 par IMS-Entreprendre pour la Cité) a permis de rencontrer des hommes et des femmes à des postes inhabituels. Les élèves ont construit des scénettes autour des stéréotypes dans le monde de l'entreprise. Des garçons ont participé à une journée autour de la découverte des métiers de la coiffure, pendant que des filles ont visité les ateliers de maintenance SNCF.

Les conseillers d'orientation-psychologues accompagnent le travail sur soi. Le travail sur soi, cela peut-être aussi les entretiens individuels par binômes de professeurs pour essayer de connaître les objectifs, les projets ou l'absence de projets dans un objectif d'accompagnement des élèves. C'est un outil utilisé fréquemment en début d'année dans les lycées professionnels qui peut être repris en collège.

- **L'aspect pédagogique**

La continuité entre le collège et le lycée est une manière de faciliter l'orientation. Des activités communes avec les élèves du lycée sont développées comme par exemple l'élaboration d'un quizz autour d'une langue. Des fiches de liaison collège/lycée pour des élèves très fragiles qui entrent au lycée.

Une compétence indispensable à développer est la prise d'initiative et le montage de projet. Cela peut être de créer une mini-entreprise comme accompagner les élèves qui veulent créer un club danse, monter des projets en technologie basés sur les besoins matériels du collège, permettre d'ouvrir un club sous la responsabilité des élèves.

Ce plan d'ensemble ne serait pas complet si on n'évoque pas les possibilités proposées à certains élèves en passe de décrocher de participer à tout ce qui peut être proposé par des partenaires pour s'ouvrir au monde professionnel : stage d'une semaine de l'association « Réussir mon avenir » pour découvrir des entreprises ; conventions avec le service jeunesse ; passerelle courtes ou longues proposées par les CFA, stage d'observation renouvelé afin de permettre de déboucher sur un contrat d'apprentissage. C'est aussi dans la souplesse et dans la pratique que doit se refléter la notion de parcours si on veut qu'elle prenne un sens et ne reste pas théorique.

Enfin le travail de district permet de partager des ressources sur plusieurs plans :

- ✓ Pour les élèves, la découverte de l'offre de formation et la confrontation à leurs représentations des filières se construit au niveau du district par les mini stages systématiques.
- ✓ Pour les chefs d'établissement dont plusieurs arrivaient dans le district, des demi-journées de découverte des lycées environnants ont également été organisées pour élargir leur connaissance des filières professionnelles et technologiques du secteur.
- ✓ Au niveau des professeurs principaux. Plutôt que de travailler individuellement nous avons travaillé en district avec notamment des formations proposées par la directrice de CIO. Les enseignants ont des représentations des métiers voire du lycée qui sont parfois très éloignées de la réalité. C'est pourquoi il est important de les sensibiliser à l'orientation, à la question des parcours et de l'insertion.

Les actions de découverte des métiers considérées isolément ne permettent pas de construire un apprentissage et des compétences. L'intérêt est d'avoir un plan d'ensemble sur 4 ans qui permette à l'élève d'élaborer un lexique, des critères, des concepts qui peuvent le faire réfléchir sur ce qu'est la vie professionnelle, les métiers, le monde économique. Au collège on ne fait pas la différence entre « métier » et « emploi », on pense que l'on choisit un métier pour la vie. C'est en construisant des actions qui se répondent et se suivent que l'on va permettre à l'élève de donner du sens et ce, sous différents angles. Il est indispensable d'aider les élèves à penser en terme de parcours pour garder un espoir en l'avenir quand on n'arrive pas à faire coïncider son désir et la réalité de l'orientation proposée (ou subie).

Rôle du conseiller d'orientation-psychologue (COP) et du centre d'information et d'orientation (CIO)

Interventions d'Anastasia ALBARELLI (COP) & Élisabeth BOYER (DCIO), CIO Melun/Savigny-Le-Temple - Séminaire 77

À partir d'un exemple de travail de concertation initié dans un collège, comment le COP peut accompagner les équipes, quel rôle auprès des élèves et le rôle du CIO dans la construction du parcours Avenir ?

D'abord quelques éléments de contexte du collège concerné. Il s'agit d'un établissement situé en zone rurale qui recrute sur différents villages alentours. La population accueillie comprend 30% de PCS défavorisées et un faible taux d'élèves boursiers. L'équipe pédagogique est composée de 36 enseignants, c'est une équipe plutôt stable puisque 41% de l'équipe est dans l'établissement depuis plus de 8 ans.

Depuis plusieurs années, les activités autour de l'orientation sont impulsées par la direction et la COP. Au cours des concertations qui ont eu lieu dans l'établissement au printemps, l'équipe s'est répartie sur différents ateliers thématiques. L'un d'eux concernait le parcours Avenir. La principale avait formulé une demande d'animation de l'équipe ressource du SAIO et la concertation a eu lieu en association avec le CIO (COP et DCIO) avec une partie de l'équipe de l'établissement. La présentation et l'analyse des indicateurs de l'établissement ont permis d'effectuer un état des lieux pour proposer des actions en lien avec le diagnostic partagé. Les échanges sur les statistiques, sur le ressenti, l'ouverture sur le district permettent de sortir des représentations que l'on a de l'établissement. Certaines résistances ont pu également être exprimées.

Après avoir dégagé des axes prioritaires d'actions à partir du diagnostic de l'établissement, l'équipe s'est répartie en petits groupes pour analyser les actions proposées aux différents niveaux et réfléchir à des actions complémentaires.

La démarche de concertation a été relancée en septembre avec tous les enseignants et une répartition en 2 groupes : les niveaux 6^{ème} / 5^{ème} d'une part et 4^{ème} / 3^{ème} d'autre part. La volonté était de formaliser des objectifs par niveau, les actions possibles, les différents intervenants, un calendrier de l'année de réalisation des actions proposant les ressources et outils nécessaires et la production des élèves. Il s'agit de faire en sorte que les actions soient cohérentes, donnent du lien pour les élèves. Ce travail nécessite d'être impulsé par le chef d'établissement, que le rôle du COP soit reconnu et identifié par l'équipe. Le COP a également un rôle d'accompagnement des élèves au sein des entretiens individuels.

À titre d'exemples d'activités : en 4^{ème}, des rencontres avec différents professionnels sont prévues. Les grilles d'interviews sont préparées en amont par les élèves et portent sur le parcours de vie du professionnel (comment en est-il arrivé là ?). Après l'intervention, les élèves sont amenés à faire émerger les choix qui ont guidé ce parcours de vie. En 3^{ème}, des ambassadeurs de 1^{ère} viennent présenter leurs formations pour échanger entre pairs.

Chaque membre de la communauté éducative, à partir de son regard, peut apporter sa contribution au bénéfice des élèves. Les différents acteurs présentent des apports complémentaires. Beaucoup de choses se font déjà. Il s'agit de faire en sorte que ce ne soit pas juste l'affaire d'individus mais se rendre compte que chacun doit apporter sa pierre à la construction de nos futurs citoyens.

Le COP et le CIO ont leur place dans la partie analyse de la situation, dans la réalisation d'un diagnostic partagé entre l'ensemble des acteurs de l'EPL. Pour entendre les inquiétudes et partir de choses objectives comme les indicateurs de pilotage, le COP est en appui des chefs d'établissement pour ces temps d'échanges et les nuancer (ressenti et principe de réalité).

Comment replacer le rôle du COP et du CIO dans un contexte plus large que ce qu'il se passe dans cet EPLE ?
Le COP a toute sa place dans la construction du diagnostic partagé : comment on arrive à se donner 3 ou 4 caractéristiques de l'EPL, points de départ pour se fixer des objectifs ? Comment les élèves s'y retrouvent ? Comment donner de la cohérence pour que les élèves trouvent du sens et développent une compétence à s'orienter tout au long de leur vie ? Il ne faut pas que ce soit des activités pour des activités. Le COP peut jouer un autre rôle : pour rassurer, donner des exemples d'activités, d'outils pour engager la démarche. Des craintes de s'emparer de ces nouveaux objets peuvent émerger, il s'agit d'accompagner les enseignants pour qu'ils se sentent dans leur rôle dans les actions proposées. Comment les enseignants s'approprient ces outils dans le cadre de leur enseignement disciplinaire ?

Le CIO peut être un soutien pour proposer des ressources pour le district. Des formations à destination des nouveaux professeurs sont mises en place pour affiner leur connaissance du territoire. Des forums permettent aux enseignants de lycées de présenter à leurs collègues du collège les particularités de leurs formations.

Le COP reste un acteur pour la mise en œuvre : pour l'appropriation individuelle de l'élève, pour que cela prenne sens dans son parcours de vie, pour l'aider à la prise de décision. Comment, en tant qu'élève, je vais construire une stratégie, faire des choix ? La contribution du COP à ce niveau, pour accompagner la prise de décision à un moment donné, est primordiale.

En partant de l'existant, on peut structurer les actions et les mettre en synergie. L'intérêt de formaliser l'action, c'est de construire dans le temps.

Lien entre les parcours : l'exemple du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Intervention d'Yves GUINCHAT, Conseiller à l'action culturelle à la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC)

Le parcours d'éducation artistique et culturel présente des déclinaisons similaires au parcours Avenir avec des objectifs convergents. Il s'agit notamment d'élargir les représentations et les expériences sensibles des élèves dans les domaines artistiques et scientifiques. Le parcours poursuit également la même logique de progressivité sur la durée de toute la scolarité et d'une cohérence des actions.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'appuie sur une pratique artistique, des rencontres avec les artistes et les œuvres et l'appropriation de connaissances et d'aptitudes.

La DAAC a pour mission la mise en œuvre de la politique académique d'éducation artistique et culturelle. Elle a également des objectifs de formation et d'information. Elle s'appuie pour cela sur une équipe et des réseaux, notamment celui des professeurs-relais, qui travaillent avec les services éducatifs des institutions culturelles partenaires. Au sein des « Rencontres Académiques », ce réseau a créé un « cycle des métiers ». Ce cycle est destiné aux enseignants et aux conseillers d'orientation-psychologues dans le cadre de la découverte du monde professionnel. Il s'appuie sur des rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail et poursuit un double objectif :

- lutter contre les déterminismes sociaux, culturels ou géographiques en présentant des métiers spécifiques aux lieux culturels méconnus des élèves ;
- ouvrir des horizons sur l'exercice de métiers généralistes qui ne sont pas spécifiques aux lieux culturels.

On peut être « électricien » ou « électricien au château de Fontainebleau » par exemple.

Les professionnels présentent leur parcours de vie, les éléments qui ont déterminé leurs choix et les spécificités de l'exercice de leur métier dans un lieu culturel.

Les rencontres passées :

Muséum national d'histoire naturelle

- Jardinier, responsable des serres du Jardin des Plantes
- Chercheur, entomologiste
- Chercheur, paléontologue
- Chargée de communication
- Muséographe

Château de Fontainebleau

- Conservateur
- Chef des travaux et de la maintenance
- Chef du service des publics
- Chef des jardins
- Chef de la communication
- Chef de l'accueil et surveillance
- Conférencier

Centre Pompidou (première rencontre)

- Archiviste
- Régisseuse d'œuvres
- Cheffe de groupe sûreté

Opéra de Paris

- Responsable du bureau d'étude
- Chef de service-adjoint Machinerie

Musée d'Orsay

- Directeur technique de l'auditorium,
- Régisseurs son, lumière et vidéo

Comédie-Française

- Couturière
- Habilleuse

Centre Pompidou (seconde rencontre)

- Encadreur
- Conférencier

Radio-France

- Chargé de réalisation
- Chargé d'études – Médiamétrie
- Hôtesse d'accueil

► EN SAVOIR PLUS

Le site de la DAAC : <http://daac.ac-creteil.fr/>

Intervention de David MILLEROU, Responsable du département de l'action pédagogique du Château de Fontainebleau - Séminaire 77

Le château de Fontainebleau compte 130 salariés dans des services divers et variés pour la conservation ou l'entretien de ce patrimoine. Nous accueillons souvent des élèves de 3^{ème}. Ils vont faire un tour des différents services pour décloisonner l'imagination autour des métiers du patrimoine : vente à la billetterie, pôle réservation, programmation, évènementiel, service de communication, direction du patrimoine et des collections, conservateurs, techniciens d'art, archivistes, maintenance (fontainiers, serrurier...), service des bâtiments et des jardins, service financier, juridique, RH-stages, etc.

Plusieurs entrées sont possibles : raconter les métiers pour permettre aux élèves de les découvrir, création de fiches métiers du château avec des témoignages, illustrations sur des savoir-faire, découverte et partage d'expériences, enquête dans laquelle ils sont engagés et le patrimoine prend vie aux yeux des élèves. Pour les BTS management, nous allons évoquer par exemple ce qu'est-ce que le mécénat.

Travailler sur les univers de métiers (d'un aéroport, d'un hôpital) : appréhension des métiers dans une interdépendance. Cette manière d'attribuer du sens est un travail qui se fait à travers les différents parcours : en quoi l'élève peut être créateur de la féerie de son travail ? Passer par toutes ces phases où l'on attribue un sens au travail (répond aux besoins et sens plus global, singulier qui nous appartient).

Par exemple, le serrurier du château de fontainebleau apparaît comme l'homme le plus heureux du monde dans son métier. Le sens qu'il attribue à son travail est un élément fondamental dans la satisfaction professionnelle et le bien-être au travail. Lorsqu'il présente son métier aux élèves c'est cette passion qu'il transmet par l'intermédiaire de la présentation de son parcours de vie....

Intervention de Dominique LAUDET, Co-responsable du programme « Dix mois d'école et d'opéra », Opéra de Paris - Séminaire 93

Tout d'abord, qu'est-ce que l'Opéra national de Paris ? L'Opéra de Paris est un « EPIC », établissement public à caractère industriel et commercial, qui accueille 1580 salariés répartis sur 4 sites (Palais Garnier, Opéra Bastille, Ateliers Berthier et Ecole de Danse de Nanterre) et dont les 4 missions principales sont de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique, de favoriser la création et la représentation d'œuvres contemporaines, tant à Paris qu'en province ou à l'étranger, de contribuer à la formation et au perfectionnement des chanteurs, des danseurs et des chefs de chant, de participer au développement de l'art lyrique et chorégraphique en France.

En 1991 a vu le jour au sein de l'Opéra un programme original, *Dix Mois d'Ecole et d'Opéra*, destiné aux élèves scolarisés dans les réseaux d'éducation prioritaire et assimilés, et aux élèves n'ayant pas facilement accès à l'art et à certaines formes de culture. Grâce au partenariat d'exception entre l'Opéra national de Paris et les trois académies de Paris, Versailles et Créteil, trente-trois classes inventent et développent des projets en lien avec leurs découvertes de l'Opéra, au fil d'un parcours de deux années qui contribue à la réussite des élèves.

Ce programme qui fête aujourd'hui ses 25 ans entre en résonance directe avec la mise en place du parcours Avenir. En effet, les projets élaborés par les équipes pédagogiques s'articulent autour des visites des différents sites, des rencontres (préparées en classe) avec les professionnels, des spectacles choisis en fonction de thématiques originales, en s'appuyant en classe sur des démarches pluridisciplinaires. Selon les projets, des ateliers de pratique artistique conduits par des professionnels en accord avec les équipes pédagogiques permettent aux élèves d'aborder les arts du spectacle de manière personnelle et approfondie.

L'objectif est de déplacer les représentations, de découvrir le monde de l'entreprise, d'être au contact direct des 100 corps de métiers, parfois historiques, qu'abrite l'Opéra de Paris, d'enseigner et d'apprendre autrement, de lutter contre les déterminismes sociaux et contre les préjugés, et de placer l'éducation artistique et culturelle au cœur des apprentissages.

En appui sur le socle commun des connaissances, des compétences et de culture, l'interdisciplinarité et le contact direct avec les corps de métiers et l'œuvre deviennent une articulation privilégiée pour que les apprentissages prennent sens. En découvrant progressivement l'univers de l'Opéra, les élèves apprennent à se découvrir eux-mêmes : ils s'interrogent au contact des métiers et des œuvres, qui leur renvoient une image d'excellence, d'exigence et de beauté. Chaque équipe va nourrir son projet en découvrant tous les aspects de l'entreprise dont les personnels ont toujours eu à cœur depuis 25 ans de transmettre un savoir et un savoir-faire. L'accent est d'ailleurs mis actuellement sur la préservation de ces métiers et sur les formations professionnelles nécessaires à cette préservation.

Les enseignants repensent ainsi leur rapport aux enseignements et comme nous sommes aussi dans des logiques d'évolution technologique et sociétale permanente avec des métiers souvent en mutation, les projets sont souvent très créatifs, et en tous cas se renouvellent d'année en année.

Dans le parcours de l'élève, c'est la réussite de chacun qui est ambitionnée, tant scolaire que personnelle et nous sommes les témoins privilégiés de belles histoires personnelles. Comme celle de cette jeune fille qui, grâce à sa participation à *Dix Mois d'Ecole et d'Opéra*, a pris conscience que nous avons tous un rôle et une place dans notre société. C'est malheureusement le regard de l'autre qui peut conduire à modifier les représentations. Cette jeune fille, émerveillée de la propreté des espaces publics de l'Opéra, a compris

l'importance du personnel de nettoyage. Ceci l'a encouragée à obtenir son diplôme de technicienne de surface, 1er diplôme obtenu et fêté comme il se doit dans sa famille. Aujourd'hui, elle travaille pour les cantines scolaires et a à cœur de proposer un environnement soigné aux élèves. Outre sa réussite professionnelle, c'est sa dignité qu'elle a conquise, c'est sa place dans la société qu'elle a valorisée, et c'est une citoyenne qu'elle est devenue.

Un projet emblématique de notre programme est celui des « Petits violons », développé en 2009 auprès d'une classe de CE1 du 18^{ème} arrondissement de Paris et qui a consisté à intégrer une pratique quotidienne du violon, de l'alto ou du violoncelle à tous les élèves, et ce quotidiennement, en favorisant toutes les passerelles entre l'artistique et le pédagogique. L'objectif n'étant pas de former des musiciens mais d'intégrer une pratique artistique dans les enseignements généraux. Cela demande du temps mais c'est réconfortant de voir que ces élèves évoluent et retrouvent goût aux apprentissages. Ce projet sera décliné à partir de septembre 2016 sur l'académie de Créteil.

Tout le travail relationnel entre la DAAC, les établissements scolaires et les structures culturelles sont absolument primordiales et participe à la cohésion des projets.

► EN SAVOIR PLUS

- Présentation de l'Académie de l'Opéra de Paris : <https://www.youtube.com/watch?v=U98QjoZlqkM>
- Dix Mois d'Ecole et d'Opéra sur le Site de l'Opéra de Paris : <http://www.operadeparis.fr/activites-pedagogiques/10-mois-d-ecole-et-d-opera>

Intervention de Myriam GASPARINI, Responsable du projet "Travail !", Professeure-relais du rectorat de Créteil au Centre Pompidou - Séminaire 94

Le film « travail ! » a été réalisé avec le vidéaste-chorégraphe Philippe Jamet qui a mené plusieurs projets anthropologiques sur la connaissance du travail. Il a apporté un point de vue artistique à ce film qui a été réalisé et produit par le Centre Pompidou. Il propose de manière originale les témoignages de 10 professionnels exerçant au Centre Pompidou.

Le mieux est de découvrir le film en ligne sur le site du Centre Pompidou sur : <https://www.centrepompidou.fr/cpv/resource/c9nzqqa/r4ydL4M>

Le casting a eu pour objectif de représenter des professionnels de plusieurs niveaux de diplômes : du CAP au bac+5. Toutes les voies d'orientation sont ainsi représentées : professionnelle, générale et technologique.

Il y a également une dimension artistique puisque chaque professionnel dans sa présentation s'inscrit dans une performance qui prend la forme d'une chorégraphie personnelle représentant son activité professionnelle. Chaque portrait est construit de la même façon et chaque professionnel part de son métier rêvé pour exposer son parcours de vie jusqu'à aujourd'hui. On constate par ces témoignages que les trajectoires ne sont pas linéaires mais ont un sens certain. Les hasards de la vie comme une rencontre ou un intérêt pour l'histoire sont autant d'opportunités qu'il convient de saisir voire de créer. Le film permet ainsi de travailler sur les représentations spontanées des élèves entre métier rêvé et métier réellement exercé, mais aussi sur les stéréotypes masculins/féminins.

Ressources et outils

Interventions d'Amélie DAGUIN (COP au SAIO de Créteil) et Corinne ZABETI (Directrice du CIO de Choisy-Le-Roi), membres de l'équipe ressource académique.

Educal'avenir met à disposition des équipes des ressources et outils utiles pour la mise en œuvre du parcours Avenir. Pour en faciliter l'accès, les ressources préalablement repérées et sélectionnées sont répertoriées sur un seul et même site quelle que soit leur provenance : autres académies, ONISEP et ses délégations régionales, Eduscol, etc. Des liens sont proposés pour accéder directement aux ressources des sites internet concernés. L'accès selon 3 entrées (« Niveaux », « Thèmes », « Disciplines ») associé à un système de filtres permet d'affiner les résultats en combinant ces différents critères.

The screenshot shows the Educal'avenir website interface. At the top, there are navigation tabs for 'Collège', 'Lycée général et technologique', 'Lycée professionnel', 'Thèmes', and 'Disciplines'. The main content area features a featured article titled 'Métiers en images' with a sub-header 'Métiers en images' and a description: 'Ce projet pédagogique s'adresse aux élèves de collège, aux classes à besoins particuliers ou aux élèves de la MLDS. Des classes de SEGPA et d'ULIS en particulier ont participé à ce projet qui... (lire la suite)'. Below this, there are three main resource categories, each circled in black with an arrow pointing to a descriptive text block below the screenshot:

- Comprendre**: Parcours Avenir en questions, Documents officiels.
- Mettre en oeuvre**: Accompagnement équipes, Boîte à outils.
- Mutualiser**: Programmes d'actions, Groupes de travail.

On the right side of the screenshot, there is a 'Tweets' section with two tweets from 'Orientation Creteil' and 'Éducation nationale'. At the bottom right, there is a banner for 'ADMISSION POST BAC'.

Documents qui présentent les objectifs et enjeux du parcours Avenir et documents officiels (textes de référence, arrêtés parus au B.O, etc.).

Présentation des animations proposées par l'équipe ressource accompagnée du formulaire de demande d'intervention. Une boîte à outils répertoriant des supports pour la mise en œuvre du parcours ainsi que des guides pratiques.

Exemples de programmes d'actions d'établissements et ressources élaborées par les groupes travail académiques (séquences et programmations interdisciplinaires).

► EN SAVOIR PLUS

Le site Educal'avenir sur orientation.ac-creteil.fr/educalavenir/

Remerciements

Nos remerciements les plus chaleureux, en premier lieu, aux intervenant-e-s qui ont accepté de se prêter à l'exercice du témoignage pour rendre compte de leur expérience et de leur regard sur le parcours Avenir. Avec nos cordiaux remerciements aux personnels des établissements qui ont mis à disposition leurs locaux (IUT de Bobigny, lycée Eugène Delacroix de Maisons-Alfort et Université Paris-Est Marne-La-Vallée) et enfin à tous les participant-e-s présent-e-s au séminaire qui ont répondu en nombre à l'invitation.